VINVENTIONS

Challenge Vinventions des néo-talents du marketing du vin

TOMORROW WINE
La grande finale du concours

La finale de la deuxième édition du concours Tomorrow Wine, créé par Vinventions, a eu lieu mercredi 12 février 2020 dans le cadre du Salon Wine Paris. Parmi les sept équipes finalistes, trois ont été désignées par le jury à l'issu d'un grand oral. Les prix remis aux lauréats vont leur permettre de donner vie à leur projet. **www.tomorrow-wine.fr**

La finale a représenté un temps fort pour l'ensemble des candidats. Fabrice Chevallet, Vice-Président, Sales and Marketing Europe de Vinventions, félicite les étudiants pour leurs présentations très travaillées. Par ailleurs, il annonce une troisième édition en 2021. Cette édition sera encore plus exigeante au niveau de la sélection des dossiers.

LES LAURÉATS

1ER PRIX **Caroline LE GOFF & Anaïs RALLIER**
EFAP (Bordeaux). Catégorie Produit
« Tiny Wine Limited »
(Un nouveau packaging pour démocratiser le vin auprès des 18-25 ans).

2E PRIX **Clarisse AUBRY & Célia KOCHEMS**
Montpellier SupAgro. Catégorie Start-up
« Blindly Wine »
(Une application qui permet aux aveugles et déficients visuels d'acheter du vin).

3E PRIX **Anaëlle GAUVIN & Charlotte RODIER**
EFAP (Bordeaux). Catégorie Start-up
« Rewine »
(Système de revalorisation des bouteilles de vin).

VINVENTIONS, L'ORGANISATEUR DE TOMORROW WINE
- 5 marques de bouchage : Nomacorc, Syntek, Ohlinger, Alplast, Vintop
- 2 marques de services : Wine Quality Solutions, Wine Marketing Solutions
- 2,8 milliards de bouchons produits par an
- Plus de 550 collaborateurs
- 8 sites de production : Belgique, France, Italie, Allemagne, Argentine, Afrique du Sud, États-Unis, Chine

1ER PRIX : une bourse de 10 000 euros permettant de financer un voyage d'études, une formation complémentaire ou la création d'une start-up

Caroline Le Goff et Anaïs Rallier - EFAP (Bordeaux).
Catégorie Produit - «Tiny Wine Limited»

LE PROJET : Né d'un constat que les 18-25 ans s'orientent davantage vers la bière que le vin, le projet Tiny Wine Limited propose un nouveau format de bouteilles destinée à une consommation branchée et instantannée. Reprenant les codes de la bière, le packaging prend la forme d'une bouteille de 25 cl encapsulée, habillée d'une étiquette décalée, que l'on retrouvera principalement dans les bars à vins et bars à cocktails.
D'un point de vue communication, la marque mise sur la création d'une communauté engagée sur Instagram, afin d'interagir avec sa clientèle et de l'intégrer au cœur de sa stratégie de développement.

Participez à l'aventure en suivant : @TinyWineLimited

«Ce concours nous a permis de mettre en application nos compétences acquises depuis le début de notre cursus scolaire, et surtout de concrétiser notre projet !
Pour les prochains participants : foncez, croyez y, il s'agit d'une superbe opportunité.»

2E PRIX : une bourse de 2 500 euros

Clarisse AUBRY et Célia KOCHEMS
Montpellier SupAgro - Catégorie Start-up - «Blindly Wine».
LE PROJET : Proposer une application mobile originale et innovante, permettant aux personnes ayant un handicap visuel d'acheter et de consommer du vin en totale autonomie.
«Toutes deux passionnées de vin, de marketing et d'innovation, il n'en fallait pas moins pour se lancer dans ce concours. Nous souhaitions proposer un projet qui a du sens, mais aussi une idée viable et qui s'inscrit dans une optique d'accès équitable aux plaisirs du vin. Après notre stage de fin d'étude, nous aimerions pouvoir monter l'entreprise, trouver un développeur pour créer l'application et chercher des subventions pour réaliser ce projet.»

3E PRIX : une bourse de 1 000 euros

Anaëlle GAUVIN et Charlotte RODIER - EFAP (Bordeaux)
Catégorie Start-up - «Rewine»
LE PROJET : Système de revalorisation des bouteilles de vin mettant en relation un collectif de vignerons, un centre de réinsertion professionnelle et un centre de lavage.
«Nous avons été sélectionnées sans trop y croire. N'ous n'avions pas de contact dans le secteur viticole mais malgré cela, nous avons été surprises de voir que nos partenaires ont joué le jeu et ont soutenu notre projet : 34 vignerons, syndicat de l'Entre Deux mers ainsi que des politiques (communautés de communes).
Nous aimerions à présent nous rapprocher de la région du Jura qui teste ce type de projet pour le mettre en place dans l'Entre Deux Mers.»

> Tous les finalistes ont reçu une dotation en bouteilles de vin issues des maisons représentées dans le jury.

LE JURY

Un jury de professionnels du marketing et de la communication

- **Brigitte Barreiro**
  Responsable Marketing,
  Vignobles JeanJean
- **Sébastien Bourguignon**
  Directeur Marketing,
  Les Vignerons de Buzet
- **Fabrice Chevallet**
  Vice-President, Sales and Marketing
  Europe - Vinventions
- **Emmanuel de Salve**
  Directeur Marketing, Badet Clément
- **Pascal Duconget**
  Directeur Général de Rhonéa
  et Président de l'Association VDD
- **Estelle Guerin**
  Directrice Marketing,
  Orchidées - Maison de Vins
- **Jérôme Joseph**
  Directeur Général associé,
  Calmel et Joseph
- **Sébastien Latz**
  Directeur Général, Château de Berne
- **Denis Saverot**
  Directeur de la rédaction,
  La Revue du Vin de France
- **Caroline Thomas**
  European Marketing & Communication
  Manager Vinventions
- **Valérie Vincent**
  Directrice Marketing, Gabriel Meffre

CONCOURS TOMORROW WINE

Pour la deuxième année consécutive, Vinventions a mis en concurrence quatre-vingt huit étudiants suivant une formation en commerce ou en marketing du vin au sein d'une école française. Les participants ont imaginé et présenté une stratégie marketing innovante, en lien avec une problématique actuelle, qui pourrait être mise en place dans le cadre d'un projet B to B ou B to C.
> Toutes les informations sont à retrouver sur le site www.tomorrow-wine.fr

CONTACTS PRESSE : AGENCE CLAIR DE LUNE
Amélie Bluma & Hélène Basso
+ 33 (0)4 81 13 15 22
helene.basso@clairdelune.fr
www.clairdelune.fr

CONTACT VINVENTIONS
Caroline Thomas,
European Marketing Communications Manager
+32 (0)87 30 63 96
caroline.thomas@vinventions.com
www.vinventions.com